



INSCRIPTIONS AUX ECOLES POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2018/2019

Les parents désireux d'inscrire leurs enfants pour la rentrée scolaire 2018, en maternelle ou en élémentaire doivent **prendre contact auprès de Mme CARCELLER au 04.67.57.01.26 ou par mail à enfance.jeunesse@ville-gignac.com**, les mardis et jeudis de 14h à 16h, à partir du **mardi 12 mars**, pour convenir ensemble **d'un rendez-vous qui aura lieu dans le bureau de l'ALAE** (à côté de l'école maternelle).

Lors du rendez-vous, veuillez-vous munir,

- **De la fiche de renseignement dûment remplie (téléchargeable sur le site de la ville, « rubrique » pratique sur la page d'accueil)**
- Du livret de famille attestant le lien de parenté entre l'enfant et les parents,
- D'un justificatif de domicile (bail de location, acte notarié, facture d'eau ou d'électricité)
- De l'attestation des droits à la sécurité sociale et carte vitale.
- du carnet de santé de l'enfant (les vaccins)
- d'un document précisant la garde de l'enfant en cas de divorce (extrait jugement de divorce),
- du certificat de radiation si l'enfant vient d'un autre établissement (à demander auprès de cet autre établissement)
- numéro d'allocataire CAF ou dernier avis d'imposition

Les enfants ayant terminé la maternelle doivent être inscrits pour le primaire. Pour les enfants rentrant au CP, le dossier d'inscription peut aussi se faire par courriel uniquement (enfance.jeunesse@ville-gignac.com).

Cette démarche concerne les habitants de GIGNAC et des communes faisant partie de la carte scolaire de GIGNAC (Lagamas et Aumelas uniquement).

L'inscription en mairie précède l'admission définitive qui se fera auprès des directeurs des écoles « Les Tourettes » et « Claude Daniel de Laures », au vu du certificat délivré par la mairie, des documents de santé, selon les règles en vigueur de l'éducation nationale et des places disponibles en maternelle.

Les inscriptions seront closes le jeudi 21 juin 2018. Je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, l'assurance de mes salutations les meilleures.

P/ Le Maire, l'Adjoint délégué, Olivier Nadal